

CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal de la séance du 10 mai 2023 à 20h30 à la salle du Conseil municipal
Version décisionnelle

Présidence	M. D. NICOLE
Présent·e·s	Mmes G. BERNARDO, C. DI STASI, L.-R. PRY, C. RION SANTORU, F. VERMEULEN MM. V. ACKERMANN, C. BRÜLHART, E. FILLET, F. FOGAL, J. RODRIGUEZ, T. HUNZIKER, V. LÄDERACH, E. SCHMELZER, M. ZIMMERMANN, M. ZWAHLEN
Excusé·e·s	M. F. DROZ

MM. G. MARTI, Maire, N. NUSSBAUM, Adjoint, J. GRAND, Adjoint et P. ARTER, Secrétaire général, assistent à la séance.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 avril 2023 ;
2. Communications du Bureau ;
3. Communications du Maire ;
4. Communications des Président·e·s de Commissions ;
5. Décisions de l'ACG - Droit d'opposition des Conseils municipaux selon art. 60C LAC
6. Nomination du Bureau du Conseil pour la période administrative 2023-2024
7. PLQ des Brolliets – Crédit d'investissement complémentaire – vote d'une délibération
8. Comptes 2022 – vote de deux délibérations
9. Propositions individuelles et questions

M. NICOLE, ci-après M. LE PRÉSIDENT, ouvre la séance à 20h34 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. M. DROZ est excusé.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 avril 2022

M. LE PRÉSIDENT annonce que la version décisionnelle n'ayant pu pas être mise en ligne pour relecture avant le lundi 8 mai, son approbation est repoussée à la prochaine séance du Conseil municipal.

2. Communications du Bureau

Repas annuel du Conseil municipal

M. LE PRÉSIDENT invite les commissaires qui n'ont pas répondu à le faire le plus rapidement possible.

Séance de réserve

M. LE PRÉSIDENT rappelle que la séance de réserve du 21 juin a été convoquée pour ouvrir le crédit d'investissement de la rue de Graman et devient une séance de Conseil municipal extraordinaire.

Visite de la commune

M. LE PRÉSIDENT rappelle que la visite annuelle de la Commune aura lieu le 24 juin.

3. Communications de la Mairie

La parole est donnée à M. Gilles MARTI, Maire.

Recours contre les arrêtés de circulation de la route de Cornière et de la rue de Graman – Variante 7

Par courrier du 2 mai, le Tribunal Administratif de Première Instance nous a fait part de sa décision du 27 avril 2023 concernant les recours déposés contre les deux mesures de circulation à la rue de Graman et la route de Cornière, dites variante 7.

Après avoir recueilli les avis du recourant, de l'Etat de Genève et de la commune de Puplinge, le Tribunal Administratif de Première Instance a rejeté les recours. Un recours peut être déposé auprès de la chambre administrative de la Cour de justice d'ici au 28 mai 2023.

A la fin du délai de recours, les arrêtés contestés entreront automatiquement en vigueur. Toutefois, nous attendrons la fin du chantier du carrefour route de Presinge – route de Cornière avant d'enlever les plastiques recouvrant les panneaux et de remettre les bornes en fonction.

Parcelles 103 et 104 – route de Cornière

Ce matin a été signé l'achat de la parcelle 104, propriété de Monsieur Poscia. Concernant la parcelle 103, dont Monsieur Poscia est propriétaire pour moitié, nous avons signé une promesse d'achat, qui doit être communiquée à l'autre propriétaire, lui permettant ainsi d'exercer son droit de préemption.

Nous vous tiendrons informés, d'ici à la fin de l'été, de la suite qui aura été donnée à l'acquisition de la parcelle 103.

M. MARTI ajoute que même si l'achat de la parcelle 103 ne se réalise pas, il existe une servitude de passage qui permet l'accès à la 104.

Plan directeur des forêts

Le document est disponible à la Mairie pour consultation. Un cordon forestier étroit est prévu le long du Foron depuis la douane, à l'endroit la Commune parle de faire un chemin piéton. M. MARTI a envie d'écrire pour formuler des remarques et demande que le CM se prononce sur ce sujet, lors de la séance de juin de préférence, qui serait le dernier délai pour communiquer des observations ainsi que dans la commissions EAEDS du 5 juin.

Démission

L'Exécutif a reçu et accepté la démission de notre responsable voirie et espaces verts pour le 31 octobre 2023.

Un recrutement va prochainement être lancé.

TPG

Une visite du siège au Bachet-de-Pesay, devrait se tenir le jeudi 24 août à 18h30 et pourrait être suivie d'un repas à Carouge.

La parole est donnée à M. GRAND.

Stage d'insertion professionnelle au sein de la buvette PSL

M. GRAND indique que la buvette PSL accueille des stages de formation depuis le 1^{er} mars. La Commune a un budget de CHF 10'000.- qui permettra à trois personnes d'effectuer un stage à mi-temps de trois mois au cours de l'année. Il s'agit du fruit d'une collaboration inédite entre les TSHM, la Commune et l'association Puplinge Sports et Loisirs. Le poste est ouvert à toute personne résidant à Seymaz-Région.

Journée des sports organisée par Puplinge Sports et loisirs - 3 juin

Samedi 3 juin de 9 à 18 heures, dans les salles de gymnastique, dans le préau et sur les terrains de foot, l'Association « Puplinge Sports et loisirs » présente la journée des sports.

La parole est donnée à M. NUSSBAUM.

Ouverture d'une classe

La directrice de l'établissement scolaire nous a informé, en début de semaine, qu'au vu du nombre d'inscriptions reçues pour la prochaine rentrée scolaire, l'ouverture d'une classe supplémentaire sera inévitable dès la rentrée du mois d'août 2023 et les détails de ce dossier seront discuter demain avec elle.

Comptes 2022

Fondation de la commune de Puplinge pour le logement :

À la question de Monsieur HUNZIKER, relevant une différence entre le résultat annoncé dans le rapport annuel de la Fondation et la délibération validant les comptes 2022 de la Fondation, nous pouvons apporter les précisions suivantes :

- Les deux documents sont justes, bien que les montants soient différents ;
- La différence provient de l'utilisation de la réserve pour travaux.

Pour la surveillance des communes et dans le respect des normes comptables MCH2, cette même écriture doit être enregistrée au bilan, après attribution du résultat, en correctif de passifs. C'est pourquoi la délibération proposée présente un résultat plus important que celui qui ressort du rapport du Conseil de Fondation.

4. Communications des Président·e-s de Commissions

- Commission Aménagement – Mobilité – Travaux

Mme DI STASI rapporte qu'aucune séance n'a eu lieu depuis le dernier Conseil municipal.

La prochaine aura lieu le 16 mai 2023, divers points seront abordés et rapportés lors de la prochaine séance du mois de juin.

- Finances – Patrimoine – Économie locale

M. HUNZIKER indique qu'il interviendra plus tard.

- Environnement – Agriculture – Énergie – Durabilité – Sécurité

M. ZWAHLEN rapporte qu'une séance a eu lieu le 3 mai. La commission a étudié le dossier de présentation pour le nouveau terrain de foot.

Pour le moment, aucune décision n'a été prise, cela sera fait le 5 juin.

Il a aussi été question des déchetteries enterrées et de leur calendrier.

M. MARTI souhaite revenir sur un autre sujet, soit la question du financement des différentes projets et dossiers en cours dans les commissions. Un rendez-vous à l'administration fiscale cantonale a été fixé au début du mois de juin, afin d'obtenir plus d'informations sur la raison de l'érosion de l'assiette de contribuables fiscaux.

- Cohésion sociale – Solidarité – Culture – Sport

La Présidente Mme VERMEULEN indique que la commission s'est réunie hier. Une partie importante de la séance a été consacrée à l'étude de projets reçus dans le cadre de l'appel à projets Égalité. Seuls deux ont été reçus, mais un a été approuvé et l'autre a fait l'objet d'une demande de redimensionnement par la commission.

Il a également été question d'une soirée organisée par la commission dans le cadre de

Puplinge-les-Bains et la communication des événements a été discutée car elle fonctionne moyennement. Le souhait a été émis de sortir le panneau d'information prévu par la commission ad hoc Réaménagement de la Place rose afin d'en accélérer la mise en place.

- Solidarité internationale

M. FILLET annonce qu'il n'y a rien de nouveau depuis la dernière séance du Conseil municipal si ce n'est que la prochaine séance a été agendée au 27 juin à 19h30.

- Ad hoc réaménagement de la « Place rose »

M. DROZ étant absent, la vice-présidente Mme VERMEULEN est chargée du rapport. La commission reste sur l'idée d'avoir une offre en septembre afin de pouvoir proposer ce projet pour le budget d'investissement 2024. La prochaine séance aura lieu le 12 juin.

5. Droit d'opposition des Conseils municipaux selon art. 60C LAC

M. LE PRÉSIDENT indique qu'il n'y a pas de décision à opposer pour cette séance.

6. Nomination du Bureau du Conseil pour la période administrative 2023-2024

M. LE PRÉSIDENT propose la candidature de la Vice-Présidente, Mme L.-Raquel PRY, pour la présidence. Aucune autre candidature n'est annoncée.

➤ **Mme PRY est élue au poste de Présidente du Conseil municipal par acclamation.**

M. LE PRÉSIDENT propose pour la vice-présidence M. Thomas HUNZIKER, vice-secrétaire. Aucune autre candidature n'est annoncée.

➤ **M. HUNZIKER est élu au poste de Vice-Président du Conseil municipal par acclamation.**

Pour le poste de Secrétaire du Conseil, il est proposé que les co-secrétaires généraux assument ce poste avec une voix consultative, comme le règlement le permet. En l'absence d'opposition, cette proposition est acceptée par acclamation.

➤ **Mme BENNICI et M. ARTER sont élus au poste de Secrétaire du Conseil municipal par acclamation.**

Pour le poste de Vice-secrétaire, M. LE PRÉSIDENT demande les candidatures.

M. HUNZIKER propose M. Etienne SCHMELZER.

Puplinge Bouge propose Mme Carole DI STASI au poste de Vice-secrétaire.

LE PRÉSIDENT procède au vote. M. SCHMELZER obtient 6 voix, Mme DI STASI 6 voix également et 2 abstentions sont exprimées. En cas d'égalité, le Président tranche.

➤ **M. SCHMELZER est élu au poste de Vice-secrétaire.**

7. PLQ Brolliets — Crédit d'investissement complémentaire — vote d'une délibération

Délibération relative à l'approbation d'un crédit d'étude complémentaire de CHF 35'644,97.- pour couvrir les honoraires des mandataires à charge des propriétaires privés concernant l'établissement du Plan localisé de quartier du périmètre des Brolliets.

➤ **Par 13 voix pour et 2 abstentions, le crédit d'étude complémentaire est approuvé.**

8. Comptes 2022 vote de deux délibérations

M. NUSSBAUM indique qu'il y a eu une question de M. HUNZIKER à laquelle il a répondu dans les communications de la Mairie.

Comptes 2022 de la Commune

LE PRÉSIDENT donne lecture du titre de la proposition et procède au vote.

Proposition du Maire relative à l'approbation des comptes annuels 2022 de la Commune de Puplinge dans leur intégralité et des crédits budgétaires supplémentaires 2022.

➤ **Par 15 voix pour, soit à l'unanimité, les comptes 2022 de la Commune sont approuvés.**

Comptes 2022 de la Fondation de la Commune de Puplinge pour le logement

M. HUNZIKER recommande d'approuver les comptes.

➤ **Par 15 voix pour, soit à l'unanimité, les comptes 2022 de la Fondation de la Commune de Puplinge sont approuvés.**

9. Propositions individuelles et questions

Étude de rafraîchissement de la crèche

À Mme PRY qui s'enquiert de savoir ce qui est ressorti de l'étude visant à rafraîchir la crèche, Mme DI STASI répond que ce point sera traité lors de la prochaine séance de la commission Aménagement.

COMMUNE DE



La parole n'étant plus demandé et l'ordre du jour épuisé, M. LE PRÉSIDENT clôt la séance à 21h27.

Le Président
Didier NICOLE

La Vice-Présidente
L.-Raquel PRY

Le Secrétaire
Patrick ARTER

Puplinge, le 10 mai 2023